

Rapport du jury
Concours d'intervention artistique
Concours de projets en procédure sur invitation

Rénovation de la Prison de La Tuilière Lonay

SITE LA TUILIÈRE
AFFAIRE N°00189
COMMUNE DE LONAY
06/2024



Rapport du jury

Concours d'intervention artistique

Rénovation de la Prison de La Tuilière Lonay

SITE LA TUILIÈRE

AFFAIRE N°00189

COMMUNE DE LONAY

06/2024

1.	Préambule	3
2.	Règlement de la procédure	
2.1	Organisation du projet	4
2.2	Forme de concurrence et type de procédure	4
2.3	Indemnités	4
2.4	Budget disponible	4
2.5	Jury du concours	5
2.6	Artistes invités	5
2.7	Calendrier du concours	5
3.	Cahier des charges	
3.1	Présentation générale	6
3.2	Objectif de la demande	7
3.3	Périmètre de l'intervention artistique	8
3.4	Œuvres existantes	8
3.5	Architecture	8
4.	Evaluation	
4.1	Conformité des dossiers présentés	9
4.2	Critères de jugement	9
4.3	Déroulement et appréciations du jury	9
4.4	Choix du lauréat	9
5.	Recommandation du jury	10
6.	Approbation	10
7.	Projets	
7.1	Andrea Good <i>Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi</i>	13
7.2	Judith Kakon <i>The weather, the season, the light</i>	17
7.3	Sabina Lang et Daniel Baumann <i>Les murales</i>	21
7.4	Elisa Larvego <i>Inversions</i>	25
7.5	Kleio Obergfell-Thomaïdes <i>Modules urbains</i>	29

GRAPHISME

hersperger.bolliger

IMPRESSION

PCL Print Conseil Logistique SA

ÉDITEUR

Etat de Vaud

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine – DEIEP

Direction générale des immeubles et du patrimoine – DGIP

Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines – DCIRH

Service des affaires culturelles – SERAC

1. Préambule

Animation artistique, Kunst am Bau, art dans l'architecture, art (dans l'espace) public. Cette constellation de dénominations, aux contours mouvants, résiste à une définition claire. Elle signale une variété de pratiques entre art et architecture.

Une pratique régulièrement remise en cause par ses principaux protagonistes, artistes et architectes, depuis l'anathème lancé par Adolf Loos en 1908: l'ornement, la décoration envisagée comme un crime. Quelle est donc la fonction de l'art dans le domaine architectural? Est-ce une fonction purement décorative ou symbolique? Architectes, artistes, peintres et sculpteurs doivent-ils travailler ensemble? Dans quelle mesure l'initiative doit-elle être laissée à l'artiste plutôt qu'à l'architecte? Quelle est la relation qui devrait exister entre l'œuvre d'art et la construction, doit-elle en faire partie ou en être détachée?

Mis en œuvre systématiquement depuis 1974, le principe de l'Animation Artistique des Bâtiments de l'Etat, appelé aussi 1% (pourcentage) culturel est officialisé dans le canton de Vaud par un Règlement d'application, le RAABE daté du 28 décembre 1979. Depuis 2015 il se nomme le RIABE. Plus qu'une simple modification de termes – c'est le passage de «l'Animation» à «l'Intervention» artistique.

La DGIP, Direction générale des immeubles et du patrimoine, et le SERAC, Service des Affaires Culturelles, sont en charge de l'application et du suivi de ce Règlement.

L'Etat de Vaud compte, depuis plus de 50 ans, plus de 150 interventions artistiques.

Par le présent concours d'intervention artistique, l'Etat de Vaud manifeste la claire volonté de poursuivre sa mission et d'enrichir cet héritage artistique et architectural magnifique.

2. Règlement de la procédure

2.1 Organisation du projet

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Etat de Vaud

Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)

UTILISATEUR

Etat de Vaud

Service Pénitentiaire (SPEN)

Département de l'environnement et de la sécurité (DES)

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

PRÉSIDENT

Michel Staffoni, directeur général, DGIP, président

MEMBRES

Raphaël Brossard, chef de service, SPEN

INVITÉS

Emmanuel Ventura, architecte cantonal, DGIP-AC

Pierre de Almeida, directeur de l'architecture et de l'ingénierie, DGIP-DIAD

Gilles Jeanneret, responsable de domaine, DGIP-DIAD

COMMISSION DE PROJET (COPRO)

PRÉSIDENT

Gilles Jeanneret, responsable de domaine, DGIP-DIAD

MEMBRES

Gilles Batista, responsable des infrastructures réalisation, SPEN

David Lembree, directeur de la prison de la Tuilière, SPEN

MANDATAIRES

ARCHITECTE

Burckhardt Architecture SA

2.2 Forme de concurrence et procédure

Le Maître de l'ouvrage organise un concours en procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de rénovation de la Prison de la Tuilière.

La procédure sur invitation a été choisie par la Commission pour l'intervention artistique (CoArt) constituée selon le règlement cantonal concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat (RIABE, édition du 01.04.2015).

Cette procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP).

Elle est soumise aux accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

2.3 Indemnités

L'indemnité est fixée à CHF 3000.- TTC par artiste participant au concours et qui aura rendu une proposition répondant au cahier des charges, dans les délais prévus par l'organisateur.

2.4 Budget

La CoArt dispose du montant de CHF 110 000.- TTC pour la réalisation de l'intervention artistique, honoraires de l'artiste compris.

2.5 Jury du concours

Le jury est constitué par les membres de la CoArt:

PRÉSIDENT

M. Emmanuel Ventura, architecte cantonal, DGIP

VICE-PRÉSIDENTE

Mme Nicole Minder, cheffe de service, SERAC

MEMBRES

Mme Chantal Prod'hom, CCAC

Mme Emmanuelle Antille, artiste

Mme Batia Suter, artiste

Mme Léa Dorliat, cheffe de projet, DGIP-DIAD

M. Raphaël Brossard, chef de service, SPEN

M. David Lembree, directeur de la prison de la Tuilière, SPEN

SUPPLÉANTS

M. Gilles Jeanneret, responsable de domaine, DGIP-DIAD

ORGANISATION

Mme Léa Dorliat, cheffe de projet, DGIP-DIAD

2.6 Artistes invités

La Commission pour l'intervention artistique (CoArt) a décidé le 07.09.2023 d'inviter les artistes suivants:

(ordre alphabétique)

Andrea Good, Zürich

Judith Kakon, Bâle

Sabina Lang et Daniel Baumann, Burgdorf

Elisa Larvego, Genève

Kleio Oberfell-Thomaïdes, Genève

2.7 Calendrier

Notification de l'invitation aux artistes	26.09.2023
visite du site et présentation du projet architectural	07.11.2023
Lancement du concours	11.2023
Délai pour l'envoi des questions	30.11.2023
Délai pour l'envoi des réponses aux questions	26.03.2024
Rendu des projets	05.04.2024
Audition des candidats, délibérations	18.04.2024
Annonce des résultats	05.2024
Fin de chantier prévue (provisoire)	10.2025
Délais d'exécution de l'intervention artistique (Inauguration)	09.2025

3. Cahier des charges

BREF HISTORIQUE

Le projet d'assainissement a été lancé, fin 2019, par la DGIP.

Les soumissions ont été envoyées en mars et en mai 2021, et les adjudications des lots de gros-œuvre ont été effectuées en juillet 2021.

Le permis de construire a été délivré par la Commune le 28 septembre 2021.

Les travaux de sécurisation ont commencé en juin 2021, et l'installation de chantier a démarré en septembre 2021. Les travaux de la première étape ont démarré en janvier 2022, et se sont terminés en mars 2023. Les travaux de la deuxième étape sont en cours et se termineront le 1^{er} mai 2023.

La fin des travaux, hormis bâtiment administratif, est prévue à l'automne 2025.

3.1 Présentation générale

CONTEXTE - SITUATION ET DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE EXISTANT

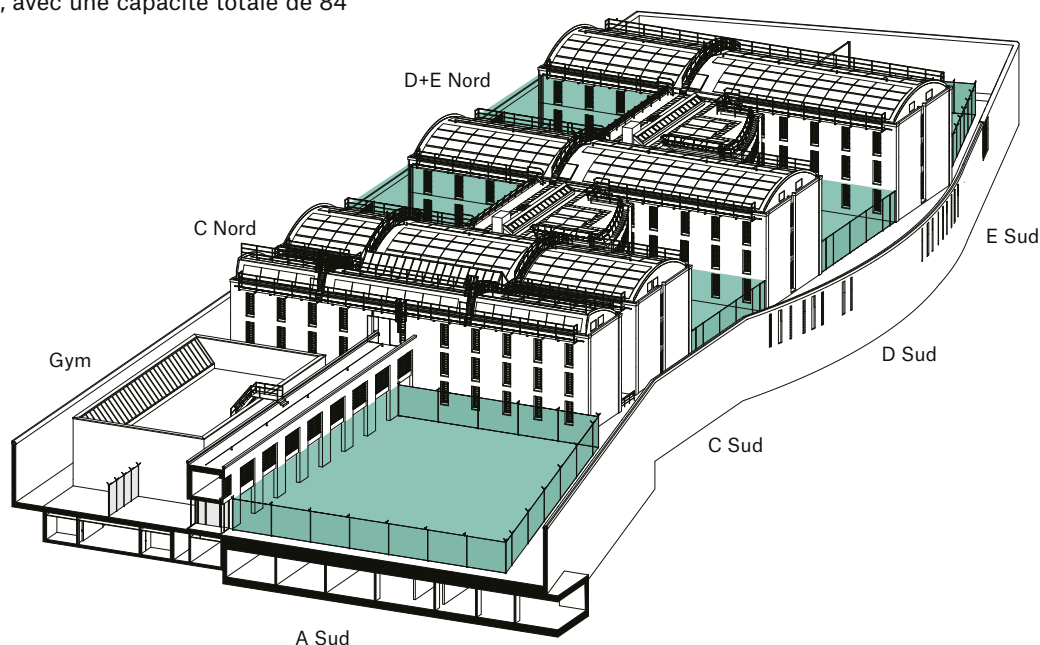
La prison de la Tuilière a été mise en service en 1992. Elle se compose de cinq corps de bâtiments :

- le bâtiment A, qui comprend l'entrée principale et les bureaux de direction, est d'affectation mixte (administration et une partie cellulaire);
- le bâtiment B abrite la salle de gymnastique;
- le bâtiment C abrite les services communs (cuisine, buanderie, parloirs, service médical);
- les bâtiments D et E comprennent les divisions cellulaires et les ateliers de travail;
- les édicules (ateliers) se situent entre les divisions cellulaires sud (C-D et D-E), un de ces édicules abrite le secteur mère-enfant.

Un mur d'enceinte protège le périmètre et définit avec les bâtiments des cours intérieures utilisées comme cours de promenades.

La structure d'hébergement, jusqu'en janvier 2021, se composait de trois secteurs cellulaires distincts, le premier pour les hommes en détention avant jugement (ailes D+E nord), le second pour les femmes en détention avant jugement et exécution de peines ou de mesures (ailes D+E sud) et le troisième pour les femmes en fin de peine bâtiment A.

L'établissement accueillait 81 personnes détenues. Actuellement en travaux de rénovation (deuxième étape sur trois), le taux d'occupation a été réduit selon les phases du chantier. Une fois les travaux d'assainissement terminés, le SPEN a décidé que l'établissement sera destiné uniquement aux femmes détenues, pour tous les régimes de détention, avec une capacité totale de 84 personnes détenues.



LA PRISE EN CHARGE EN PRISON

Les prisons pour femmes sont la portion congrue d'un système carcéral connu pour avoir été historiquement conçu par des hommes, pour des hommes. Ces derniers constituent 95% de l'ensemble de la population carcérale suisse. Pourtant, un établissement qui accueille exclusivement des femmes doit personnaliser son modèle de prise en charge et l'adapter à une population qui est elle-même spécifique, tant sur le plan des profils criminologiques que sur le plan des besoins en termes de réinsertion.

A la prison de la Tuilière, une place importante est laissée au maintien des relations avec l'extérieur. Ce qui devrait être vrai pour tous les établissements de détention l'est encore plus quand il s'agit de maintenir des liens avec des enfants. Trois personnes détenues sur quatre à la prison de la Tuilière sont des mamans. Le système des visites a été réfléchi en ce sens. Les locaux et l'accueil des visiteurs doivent aussi prendre en compte cette réalité. Sachant que certaines personnes détenues sont hébergées avec leur enfant, c'est de manière plus générale le contexte des liens maternels qui doivent déterminer les orientations en termes d'accueil. Ainsi, prévoir des zones d'aération agréables n'est jamais un luxe en prison, mais l'est encore moins quand il s'agit de prisons pour mamans.

Un autre accent est mis sur la formation des personnes détenues. Nombre de femmes détenues ont des parcours scolaires et professionnels très chaotiques, et vouloir assurer une réinsertion réussie passe inévitablement par une remise à niveau des connaissances et des compétences. Les journées sont donc rythmées par de nombreuses formations, incluant par la force des choses de «faire venir l'école en prison», et accueillir de nombreux partenaires dans les murs.

Le travail est également au centre des attentions parce qu'il permet de restaurer une confiance en soi souvent déficiente, en permettant à des personnes détenues de produire des biens ou d'offrir des services à valeur ajoutée. Nombre de ces biens sont d'ailleurs mis à la vente dans la société libre, ce qui est également source de valorisation.

Enfin, dernier axe de prise en charge mais non des moindres, un éventail très large d'activités sont organisées dans l'établissement. Qu'elles visent à divertir ou susciter la réflexion et l'introspection, elles permettent en tous cas aux personnes détenues d'être au contact des autres, de développer ou maintenir des habiletés sociales et de rappeler que comme à l'extérieur, une vie agréable passe par différentes activités prosociales.

3.2 Objectifs de la demande

La CoArt s'est entendue pour privilégier un projet qui mette en avant les enjeux humains de ce lieu et placent ses usagers – c'est-à-dire les résident-e-s et/ou les employé-e-s – au centre de la réflexion artistique en jouant la carte du participatif ou de l'interactivité.

Penser en dehors des sentiers battus et des pratiques habituelles. Réfléchir à l'inattendu, l'utilisation d'un langage inhabituel, la création de sens voire la création d'expériences peuvent guider l'inspiration pour le projet soumis.

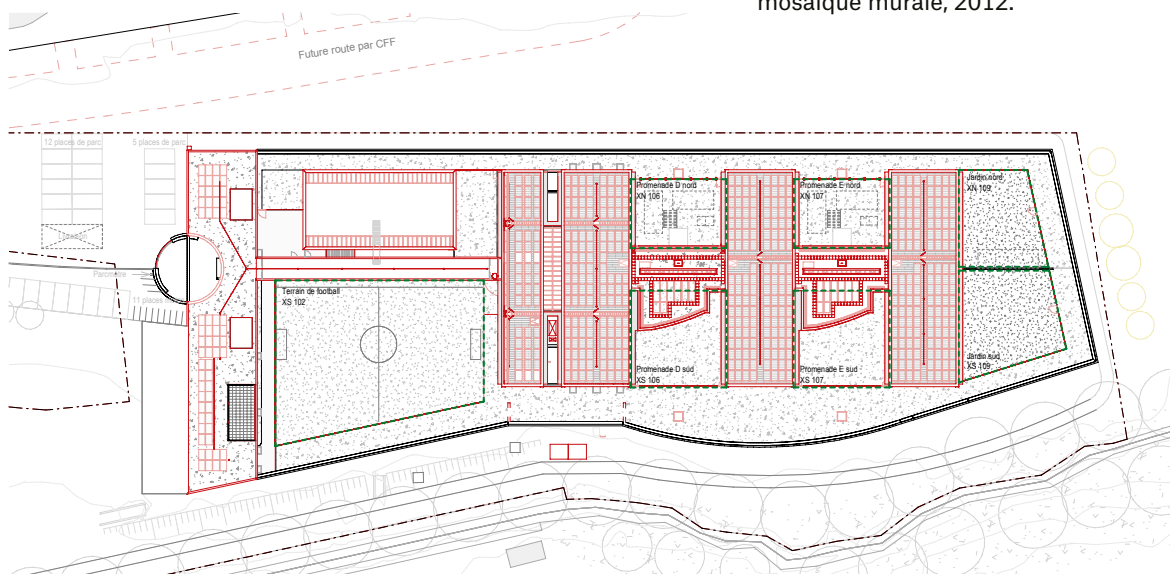
Le jury espère des propositions qui adressent certains des enjeux qui concernent la particularité de ce lieu tant de vie que de travail, tout en proposant à ses résident-e-s et employé-e-s une valeur ajoutée dans leur usage quotidien du site.

Les ressources de la prison, tels que les ateliers de jardinage, céramique, couture, bois, etc. qui emploient les résident-e-s, peuvent être sollicités dans cette démarche. L'œuvre n'a pas besoin d'être pérenne. L'œuvre n'étant pas visible par un public, elle s'adresse donc directement aux usagers du lieu.

Ainsi, la CoArt suggère que l'œuvre puisse se déployer en deux temps et deux parties: une œuvre participative avec les usagers du lieu. Et éventuellement une restitution de cette œuvre sous une autre forme permettant d'en témoigner auprès d'un public extérieur (publication, série photographique, etc.). Quelle que soit la nature du projet, il est essentiel de respecter la question de la vie privée et de l'intimité.

3.3 Périmètre de l'intervention

La CoArt tient à souligner que le projet devra se déployer en priorité dans les espaces extérieurs de la prison en faisant écho aux besoins et conditions de vie des résident·e·s. Le ou les lieux seront déterminés de concert avec la direction de la prison, tout comme la collaboration avec les résident·e·s et/ou employé·e·s selon les règles de sécurité en vigueur.



3.4 Œuvres existantes

Le site de la prison de la Tuilière accueille aujourd'hui trois œuvres artistiques réalisées au grès du développement du site et des projets réalisés.

- Anne Peverelli,
« sans titre », peinture murale, 1992.
- Jean-Claude Deschamps,
« Les mots de la ville, aller-retour » peinture murale, 1992.
Cette peinture murale est vétuste et sera effacée.
- Personnes détenues (intervention des usagères et usagers)
mosaïque murale, 2012.

3.5 Architecture

DESCRIPTIF DE L'ARCHITECTE

Le projet architectural de rénovation de la Prison de La Tuilière repose sur la prise en compte des qualités de la substance bâtie, et sur la proposition d'interventions nécessaires les renforçant ou tout au moins les conservant. Ce bâtiment a été réalisé en 1992 par les architectes Kolecek et Boschetti, et recèle des espaces de qualité, illuminés de lumière naturelle par différents types de baies vitrées et de verrières.

Les cinq bâtiments se divisent en deux bâtiments hébergeant les cellules et les ateliers de travail, les bâtiments D et E, et en les trois bâtiments principalement de support, les bâtiments A, B et C. Ils sont revêtus de brique silico-calcaire, de béton à certains endroits bien précis, et de toitures, tantôt arquées en tôle ondulée pour les bâtiments C, D et E, et tantôt plates pour les bâtiments A et B. Les espaces de circulation principaux forment une épine dorsale traversant les cinq bâtiments, et bénéficient de généreuse baies vitrées en plot de verre : l'espace d'entrée, la galerie menant du bâtiment A au bâtiment C, le hall central du bâtiment C, et les rues intérieures donnant accès aux divisions cellulaires. Le mur d'enceinte qui fait le tour du dispositif reprend également cette matérialité en brique silico-calcaire et en baies de plots de verre, et se termine contre le bâtiment A qui clarifie ainsi le rôle du bâtiment d'entrée.

4. Evaluation

Le jury a délibéré le 18 avril 2024 de 09h00 à 17h30.
Bureaux DGIP
Place de la Riponne 10, Lausanne

DÉROULEMENT DES AUDITIONS

45 minutes par candidat
20 minutes de présentation
25 minutes de discussion avec le jury
Transition de 15 minutes entre candidat-e

4.1 Conformité des dossiers présentés

5 projets ont été remis à l'organisateur du concours.

La commission artistique a vérifié:

- le respect du délai de restitution des projets;
- le respect des contraintes du programme, à savoir:
 - les documents demandés;
 - l'identification;
 - les lieux proposés;
 - la cible financière.

4.2 Critères de jugement

Les travaux présentés ont été évalués par le jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous, sans ordre hiérarchique:

- adéquation de la proposition avec l'objectif de la demande;
- qualité artistique de l'œuvre et de son intégration dans le site;
- capacité à dialoguer avec l'architecture et la mission du bâtiment;
- faisabilité technique, solidité et durabilité, sécurité de l'intervention artistique;
- économie générale du projet (réalisation et entretien).

4.3 Déroulement et appréciations du jury

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, sa richesse et la diversité d'interventions.

4.4 Choix du lauréat

C'est à l'unanimité que le jury choisit comme lauréat le projet:

- *Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi*
dont l'auteure est Mme Andrea Good.

5. Recommandation du jury

Le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et de réalisation de l'intervention artistique prévue sur le site La Tuilière à Lonay à:

Mme Andrea Good,
auteure du projet *Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi*.

Conclusion

Le jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à cette procédure. Il a été très satisfait des rendus et des propositions qui lui ont été soumis, tant dans leurs qualités artistiques, leurs présentations que dans la faisabilité et du respect du budget à disposition. Cette démarche a permis de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage.

6. Approbation

Le présent rapport est approuvé par les membres du jury.

L'ensemble des signatures des membres du jury est à disposition auprès du maître de l'ouvrage. Afin de garantir la protection des données, les signatures ne sont pas publiées.



Emmanuel Ventura
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL, AC-DGIP

Nicole Minder
VICE-PRÉSIDENTE DU JURY
CHEFFE DE SERVICE, SERAC

Chantal Prod'hom
DÉLÉGUÉE CCAC

Emmanuelle Antille
ARTISTE

Batia Suter
ARTISTE

Raphaël Brossard
CHEF DE SERVICE, SPEN

David Lembree
DIRECTEUR DE LA PRISON DE LA TUILIÈRE, SPEN

Gilles Jeanneret
RESPONSABLE DE DOMAINE, DGIP-DIAD

Léa Dorliat
CHEFFE DE PROJET, DGIP-DIAD

7. Projets

7.1 Andrea Good

Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi

PROJET LAURÉAT

7.2 Judith Kakon

The weather, the season, the light

7.3 Sabina Lang et Daniel Baumann

Les murales

7.4 Elisa Larvego

Inversions

7.5 Kleio Obergfell-Thomaïdes

Modules urbains

7.1 Andrea Good

Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi

PROJET LAURÉAT

Le projet «*Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi*» d'Andrea Good propose d'utiliser la technique de la Camera Obscura pour projeter l'image des cours intérieures – avec ses arbres et ses plantes – à l'intérieur du bâtiment et des cellules, offrant ainsi aux détenues et au personnel de nouvelles perspectives, une autre manière de vivre leur environnement. Un projet comme une invitation à une évasion visuelle dans un quotidien répétitif. Organisé en 3 phases (présentation du processus et démonstration; atelier de création de kits et réalisation de photographies; documentation et exposition), ce projet associe dès le début les détenues à la réflexion et les amène à s'investir personnellement dans le processus créatif pour réaliser une œuvre à partir de leurs points de vue.

Le jury relève la très haute qualité du projet, sa grande puissance visuelle et son extrême intelligence tant dans son appréhension du contexte, son inscription dans l'espace, sa force symbolique que dans son souci d'apporter un mieux vivre. Ainsi, il permet d'offrir un rapport plus proche et sensible à la nature, une expérience d'ouverture et de confiance, ainsi qu'un partage collectif.

Outre le fait d'être facilement réalisable par les détenues, la proposition a pris en compte chaque détail de chacune des étapes de sa réalisation: de l'aménagement naturel des cours à la restitution de l'œuvre et de l'expérience, en passant par sa transmission, mettant en avant des collaborations possibles avec différentes associations ou entreprises de la région, ainsi qu'un possible développement de l'œuvre dans la durée.

Le jury est impressionné par la finesse de la proposition et par l'implication et la générosité de l'artiste.

Convaincu par le projet «*Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi*» qu'il estime remarquable en tous points, le jury félicite Andrea Good et se réjouit de sa mise en œuvre.

LE JURY

7.1 Andrea Good

Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi

PROJET LAURÉAT

DÉMARCHE ARTISTIQUE

OBJECTIFS DU PROJET

- Créer un projet participatif et interactif dans la prison, qui offre aux détenus et au personnel de nouvelles perspectives sur la cour intérieure.
- Utiliser la technique de la Camera Obscura pour projeter la cour intérieure d'une manière unique dans les cellules, créant ainsi un lien entre l'intérieur et l'extérieur.
- La création d'un espace méditatif, mystique et spirituel à l'intérieur des cellules, qui aide les détenus à vivre leur environnement d'une nouvelle manière et, éventuellement, à mieux gérer leur situation.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet «*Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi*» vise à offrir aux détenus de la prison et au personnel une nouvelle perspective sur la cour intérieure. En transformant des cellules sélectionnées en Camera Obscura, l'espace extérieur est projeté à l'intérieur. Pour ce faire, une fenêtre est obscurcie avec du tissu et un petit trou en forme d'hexagone y est percé afin de focaliser la lumière.

Cette technique simple mais efficace permet aux détenus et au personnel de profiter de la beauté de l'extérieur sans les barrières des barreaux. Les projections de la cour, du ciel, des bâtiments environnants et de la nature sont affichées sans distorsion sur les murs des cellules.

Cela crée un espace de calme et de liberté qui contribue à atténuer le sentiment d'enfermement et d'emprisonnement.

Le projet est conçu comme un projet participatif dans lequel les détenus et le personnel ont la possibilité de jouer avec l'espace et de découvrir comment ils souhaitent l'utiliser.

En outre, l'absence de «l'arbre du village médiéval», auquel l'architecte fait référence pour la conception de la cour de la prison, sera abordée.

La projection de l'existence derrière les murs peut être amenée au-delà des frontières dans l'espace public grâce à une documentation visuelle dans les bâtiments publics ainsi que dans les galeries.

En conclusion, le projet doit non seulement offrir une nouvelle vision de la cour intérieure, mais aussi créer un espace d'espoir, de paix et de liberté intérieure qui aidera les détenus à surmonter leur situation et à faire de nouvelles expériences en prison.

LE DÉROULEMENT DU PROJET

Phase 1 (14 jours)

Camera Obscura

Utiliser la forme originelle de la photographie pour amener les perspectives extérieures à l'intérieur de la prison. Rendre accessible aux détenus et au personnel, création d'un image par l'artiste et projection perceptible par le public. Utiliser l'espace comme salle de réunion, salle de méditation, pour les entretiens thérapeutiques, des discussions religieuses, salle de workshop ou Camera Obscura.

Phase 2 (10 jours)

Atelier (médiation et habilitation)

Le Kit est fabriqué dans l'atelier de l'établissement et l'aménagement de la cour intérieure est défini (jeu avec des scénographies et des éléments d'aménagement dans la cour intérieure). Des images de la cour intérieure sont créées dans différents espaces.

Phase 3

Documentation/Produits

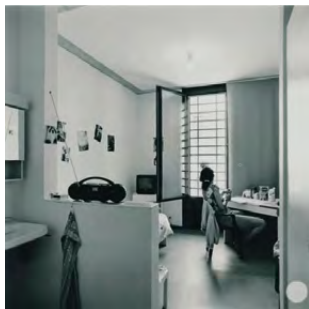
- Publication
- Exposition
- Produire le Kit en interne pour d'autres prisons

ANDREA GOOD

Camera Obscura

Concours d'intervention
Prison de la Tuilière, Lonay
Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi
Andrea Good, Mars 2024

La cour à moi



Cellule, Prison de la Tuilière Source: www.infomoch/articles/prisons

La cour en moi



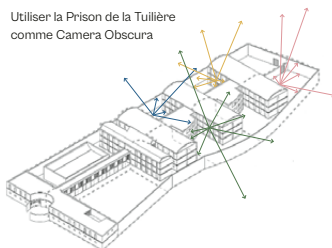
Marja Piriš, Milavida # 2, 2013, impression pigmentaire, 66 x 132 cm, découpe

Description du projet

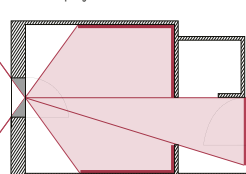
Le projet **Camera Obscura – la cour à moi, la cour en moi** transforme des cellules en Camera Obscura pour projeter l'espace extérieur à l'intérieur, offrant une nouvelle perspective aux détenus et au personnel, créant ainsi un espace de calme et de liberté intérieure, tout en permettant une connexion avec la nature qui réduit le sentiment d'isolement.

L'installation

Utiliser la Prison de la Tuilière comme Camera Obscura



Plan de la cellule comme Camera Obscura (projection)



Les éléments



Le Kit

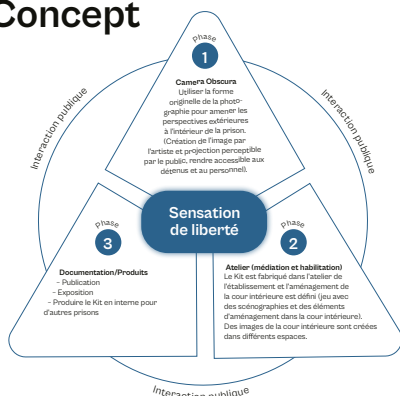


Le Kit installé dans une cellule



Proposition d'aménagement de la cour

Concept



Camera Obscura



Source: Internet, auteur inconnu

La première mention de la Camera Obscura remonte à Aristote au 4^e siècle avant Jésus-Christ.

La Camera Obscura est la forme originale de la camera actuelle. Dans une pièce sombre dont l'une des parois latérales présente un petit trou, on obtient sur la paroi opposée au trou une image renversée et inversée du paysage extérieur.

Documentation/ Produits

- Publication
- Exposition
- Le Kit pour d'autres prisons

7.2 Judith Kakon

The weather, the season, the light

Le projet «*The weather, the season, the light*» de Judith Kakon est une installation constituée de quatre miroirs ronds de 100cm de diamètre en acier chromé, surplombant les quatre cours intérieures du bâtiment dans un dispositif précis au design particulièrement soigné. Chaque miroir est orienté vers le sud pour capter la trajectoire du soleil et en réfléchir la course sur le sol et les murs de chaque cour. L'installation est complétée par un travail photographique, un leporello de cartes postales, réalisé à partir d'images prises par les personnes détenues comme une réflexion poétique sur les saisons et la lumière.

Le jury souligne la pertinence du projet et sa bonne occupation de l'espace, permettant ainsi à l'œuvre de s'inscrire dans chacun des parties extérieures du bâtiment.

Le jury apprécie également la finesse de la proposition et sa réflexion autour de la question du temps qui passe, notion fondamentale dans un contexte comme celui-ci.

Cependant, le jury relève certaines difficultés techniques, sécuritaires et opérationnelles liés à l'œuvre même, comme, par exemple, sa visibilité plutôt tenue, dépendant grandement des facteurs météorologiques croisés avec les temps restreints d'occupation des cours par les détenues. Ont été également évoqués les questions d'entretien et de possibles blocages d'éléments de sécurité passive.

De plus, le jury émet une réserve quant à la réception du projet par ses usagers qui pourraient y voir un objet autoritaire, l'œuvre pouvant suggérer sans le vouloir un élément supplémentaire du système de surveillance.

Enfin, le prolongement du projet par le leporello ne semble pas assez abouti pour véritablement enrichir celui-ci et devenir un objet à part entière.

Le jury remercie Judith Kakon pour son travail et sa présentation de qualité, mais n'est pas en mesure de soutenir l'exécution de son projet.

LE JURY

7.2 Judith Kakon

The weather, the season, the light

DÉMARCHE ARTISTIQUE

À l'aide de quatre miroirs ronds, le soleil trace des lignes invisibles entre les différentes parties du bâtiment et les quatre cours intérieures, élargissant ainsi l'échelle entre le bâtiment et l'homme et reflétant l'organisation typologique existante du bâtiment. Les cadrans solaires dans l'architecture religieuse, comme Chiesa San Nicolò à Catane ou Santa Maria degli Angeli e dei Martiri à Rome, en Italie, m'ont servi de source d'inspiration pour le travail que j'ai proposé, *The weather, the season, the light*, 2024. Le phénomène naturel du Martinsloch dans le canton de Glarus, où le soleil brille sur le clocher d'Elm à travers le trou dans la roche des Tschingelhörner pendant quelques jours en mars et en septembre, est également le point de départ du travail. Le légendaire logo lumineux de Martini sur le toit d'une maison à Rome ou encore des miroirs à main (antiques) sont à considérer comme des références pour l'élaboration visuelle.

Les quatre miroirs ronds et plats de *The Weather, The Season, The Light*, 2024 doivent être respectables et éclairants, semblables à un bijou. J'espère qu'en reflétant et en fragmentant le ciel, une image changeant continuellement sera créée pour chacun des quatre patios et leurs habitantes. La forme est réduite et pragmatique, les miroirs sont ronds comme le soleil ou un cadran et sont fixés à un tube rond qui est à son tour monté sur la façade de chaque bâtiment ou sur les murs. L'œuvre se trouve également entre l'image et l'objet en ce qui concerne sa dimensionnalité et rappelle un miroir à main traditionnel. Le miroir est un symbole très ambigu, car il est d'une part considéré comme un signe de vanité et de luxure, mais d'autre part il symbolise aussi la connaissance de soi, la sagesse et la vérité. Cependant, ce ne sont pas les spectateurs qui s'y reflètent, mais le paysage et le ciel.

J'ai du mal à imaginer ce que c'est que de vivre le temps, la météo ou les saisons en prison. Dans son livre «*The Order of Time*» (L'ordine del tempo paru en 2017, le physicien et auteur italien Carlo Rovelli parle de la perception du temps et de ses interactions: «It is memory that solders together the processes, scattered across time, of which we are made. In this sense we exist in time. It is for this reason that I am the same person today as I was yesterday. To understand ourselves means to reflect on time. But to understand time we need to reflect on ourselves.»(p.107) (FR: «C'est la mémoire qui rassemble les processus, dispersés dans le temps, dont nous sommes faits. En ce sens, nous existons dans le temps. C'est pour cette raison que je suis la même personne aujourd'hui que je l'étais hier. Pour nous comprendre, il faut réfléchir au temps. Mais pour comprendre le temps, nous avons besoin de réfléchir sur nous-mêmes.»).

La production de connaissances a si fondamentalement changé à l'ère de la numérisation qu'il est important de mentionner, en ce qui concerne la mesure du temps, l'opposition entre l'analogique et le numérique. Au lieu d'une horloge standardisée, la prison reçoit un système qui donne de nouvelles impulsions à la gestion

individuelle du temps et de l'espace. Il nous rappelle que nous sommes tous des êtres humains et que nous avons les mêmes étoiles qui servent de base à nos calendriers, indépendamment de nos différentes représentations sociales, religions et perceptions individuelles du temps.

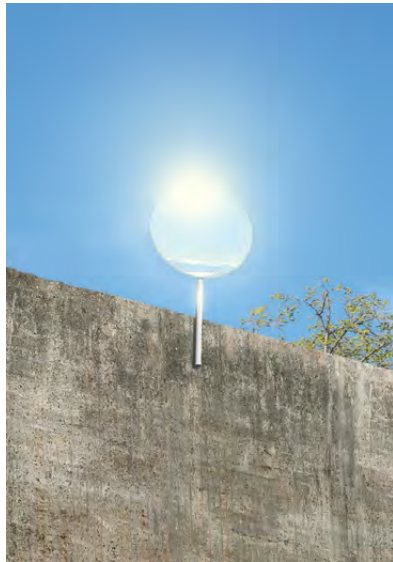
L'intervention architecturale doit être complétée par un travail photographique. Celle-ci peut être développée de manière participative avec les habitantes. Un leporello de cartes postales pourrait être créé, contenant des photographies prises par les résidentes. Des photos pourraient être prises depuis les cellules en direction de la cour et des surfaces réfléchissantes ou simplement montrer les reflets de la lumière. Au verso, on pourrait par exemple noter leurs prénoms, différentes désignations pour la date et l'heure ou encore leurs états d'âme ou leurs activités au moment de la prise de vue. Les leporellos de cartes postales ainsi créés peuvent être utilisés pour un usage personnel ou être diffusés à l'extérieur dans le cadre du travail en atelier.

Réalisation technique: Tout d'abord, avec l'aide de physiciens et de statisticiens, la latitude et la position du soleil sont calculées pour obtenir les coordonnées exactes de la prison. Ensuite, les quatre angles d'incidence et de projection des miroirs peuvent être déterminés avec précision et les miroirs réglés en conséquence. Les miroirs servent uniquement à dévier la lumière du soleil et ne l'amplifient pas. Il n'en résulte pas de chaleur excessive et il n'y a pas de risque d'incendie. Les miroirs en acier chromé d'un diamètre de 100cm sont polis jusqu'à ce qu'ils soient brillants et montés sur un support en acier chromé également poli. Deux pièces sont ancrées à chaque fois sur les murs extérieurs et la façade de la prison.

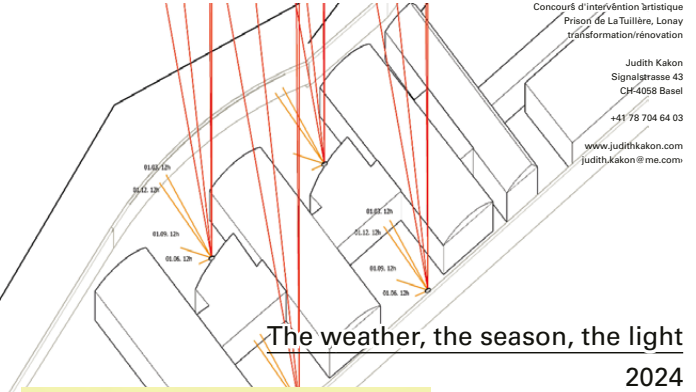
Le poids de l'ensemble de la construction est d'environ 50 kg par pièce. La statique est calculée par la société Glaser Schlosserei & Schmiede GmbH à Bâle et comprend le calcul de l'ancrage par rapport aux forces du vent. L'entretien n'est pas compliqué. Les miroirs en acier chromé doivent être nettoyés une fois par an ou de manière analogue aux travaux de nettoyage habituels.

Les miroirs sont orientés de manière à ce que seuls les occupants de la prison puissent les voir. Les miroirs sont orientés vers le sud. Grâce à leur petite taille, le risque que des oiseaux puissent voler contre les surfaces des miroirs est minimisé.

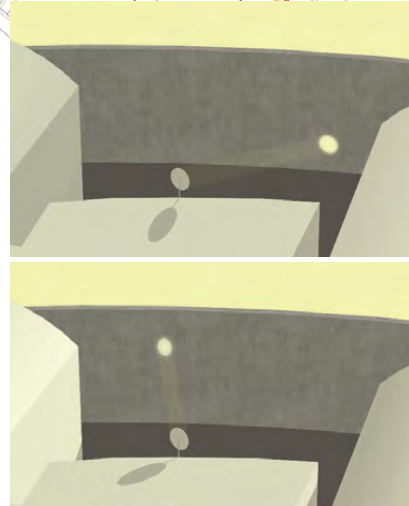
JUDITH KAKON



Mirrored, Basilica Santa Maria degli Angeli e dei Martiri, à Rome, Italie
Publicité Martini, Via Veneto à Rome, Italie
Martinsloch, Enns à Glarus, Suisse
Miroir à main en argent, objet trouvé à Pompeii, Italie



Concours d'intervention artistique
Prison de La Tuillière, Lony
transformation/rénovation
Judith Kakon
Signalstrasse 43
CH-4058 Basel
+41 78 704 64 03
www.judithkakon.com
judith.kakon@me.com



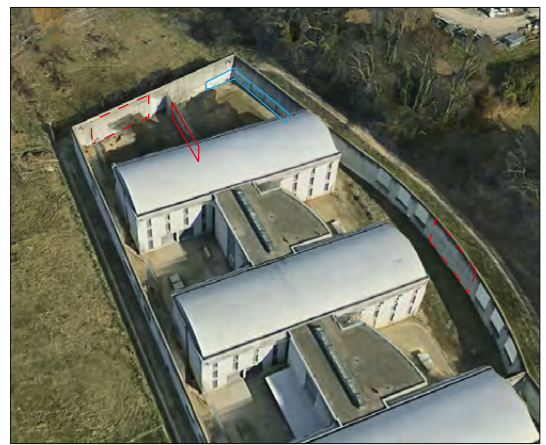
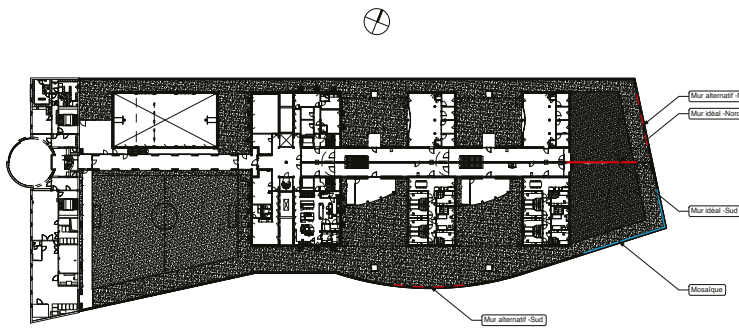
Visualisation des miroirs en acier chromé poli et des reflets dans les cours de la prison
Calculs prévisionnels de l'angle d'incidence du soleil le premier jour de janvier, mars, juin, septembre et décembre à 1200h

Le temps, la saison, la lumière, 2024 (Traduit avec DeepL.com, original en allemand en pièce jointe)

À l'aide de quatre miroirs ronds, le soleil trace des lignes invisibles entre les différentes parties du bâtiment et les quatre cours intérieures, élargissant ainsi l'échelle entre le bâtiment et l'homme et reflétant l'organisation typologique existante du bâtiment. Les cadrans solaires dans l'architecture religieuse, comme *Chiesa San Nicolò à Catane ou Santa Maria degli Angeli e dei Martiri à Rome, en Italie*, m'ont servi de source d'inspiration pour le travail que j'ai proposé. *The weather, the season, the light, 2024*, Le phénomène naturel du Martinsloch dans le canton de Glarus, où le soleil brille sur le clocher d'Elm à travers le trou dans la roche des Tschingelhörner pendant quelques jours en mars et en septembre, est également le point de départ du travail. Le légendaire logo lumineux de Martini sur le toit d'une maison à Rome ou encore des *miroirs à main* (antiques) sont à considérer comme des références pour l'élaboration visuelle.

Les quatre miroirs ronds et plats de *The Weather, The Season, The Light, 2024* doivent être respectables et éclairants, semblables à un bijou. J'espère qu'en reflétant et en fragmentant le ciel, une image changeant continuellement sera créée pour chacun des quatre patios et leurs habitantes. La forme est réduite et pragmatique, les miroirs sont ronds comme le soleil ou un cadran et sont fixés à un tube rond qui est à son tour monté sur la façade de chaque bâtiment ou sur les murs. L'œuvre se trouve également entre l'image et l'objet en ce qui concerne sa dimensionnalité et rappelle un miroir à main traditionnel. Le miroir est un symbole très ambigu, car il est d'une part considéré comme un signe de vanité et de luxure, mais d'autre part il symbolise aussi la connaissance de soi, la sagesse et la vérité. Cependant, ce ne sont pas les spectateurs qui s'y reflètent, mais le paysage et le ciel.

Les murs



7.3 Sabina Lang et Daniel Baumann

Les murales

Le projet «*Les murales*» de Sabina Lang et Daniel Baumann est constitué de deux grandes fresques couvrant chacune des faces du mur de séparation qui partage le jardin à l'extrémité du bâtiment.

Le jury souligne la belle et flamboyante proposition qui apporterait une réelle valeur ajoutée au bâtiment – valeur tant esthétique que dynamique par son grand jeu de couleurs – en particulier dans les deux zones plutôt ternes et fonctionnelles que sont *les jardins*. Le jury tient également à saluer la maîtrise technique et le grand professionnalisme de la proposition.

Cependant, le jury estime que l'impact de l'œuvre reste très limité auprès des personnes détenues et des collaborateurs, ces zones étant beaucoup moins fréquentées que d'autres parties de l'établissement.

De plus le jury ne perçoit pas le lien et le sens de l'œuvre avec son contexte, tant dans le choix des couleurs que dans les motifs dont la symbolique reste peu claire et potentiellement peu adaptée au lieu. Durant la présentation, le jeu de lumière avec les arbres à replanter dans les jardins devant les fresques a été évoqué, mais celui-ci est difficile à envisager. Le jury regrette que l'aspect environnemental et naturel n'ait pas été réfléchi et inclus dans la proposition. Enfin, le projet ne tient pas assez compte des enjeux humains et de la place des usagers du lieu. Il ne joue à aucun moment la carte du participatif ou de l'interactivité comme souhaité dans les objectifs du concours.

Le jury tient à remercier Sabina Lang et Daniel Baumann pour leur travail et présentation de qualité, mais n'est pas en mesure de soutenir l'exécution de leur projet.

LE JURY

7.3 Sabina Lang et Daniel Baumann

Les murales

DÉMARCHE ARTISTIQUE

Loin d'être un endroit où imaginer vivre, la prison est un univers qui se passe à l'intérieur de hautes murailles, où l'éventail des couleurs oscille entre gris et gris, un univers qui apparaît abstrait et étriqué aux personnes dotées de pensée visuelle. À la question de l'interaction, posée dans le programme du concours, nous répondons visuellement, donc par les yeux et par ce qui s'offre à la vue.

C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir aux personnes vivant dans cette prison une perspective de couleurs. Le mur de séparation, qui se trouve au bout du complexe de bâtiments et partage le jardin, est orné d'une fresque murale sur chacune de ses faces. Il s'agit d'un motif géométrique complexe, formé de nombreuses bandes horizontales. Au cœur de ces bandes, des cubes sont suggérés, qui avancent ou reculent de la surface striée et crée une illusion d'optique. Ce tableau respire d'un mouvement interne, d'une dynamique qui se développe, fracturant la surface uniformément grise et figée du mur sur lequel elle s'étend et la divisant en éclats de couleurs. L'accent mis sur l'horizontalité est important car il s'oppose au monde vertical dominant dans la prison : volumes et espaces hauts et étroits, ceints de hauts murs, de grillages, de barrières, etc.

Chaque face du mur possède son propre éventail de couleurs, pour la plupart claires et lumineuses, et de même, leur géométrie et leur agencement diffèrent sur chacune des faces.

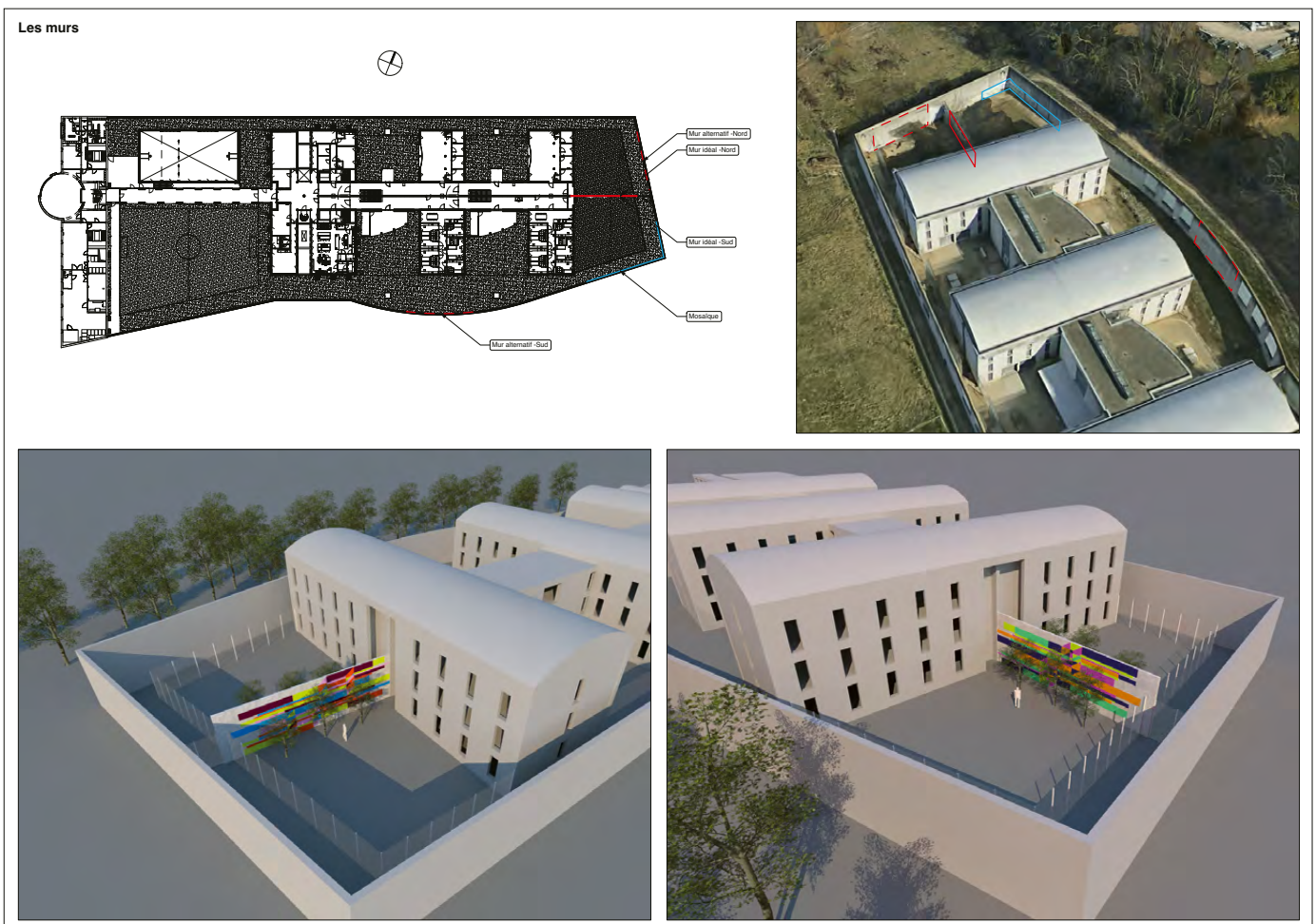
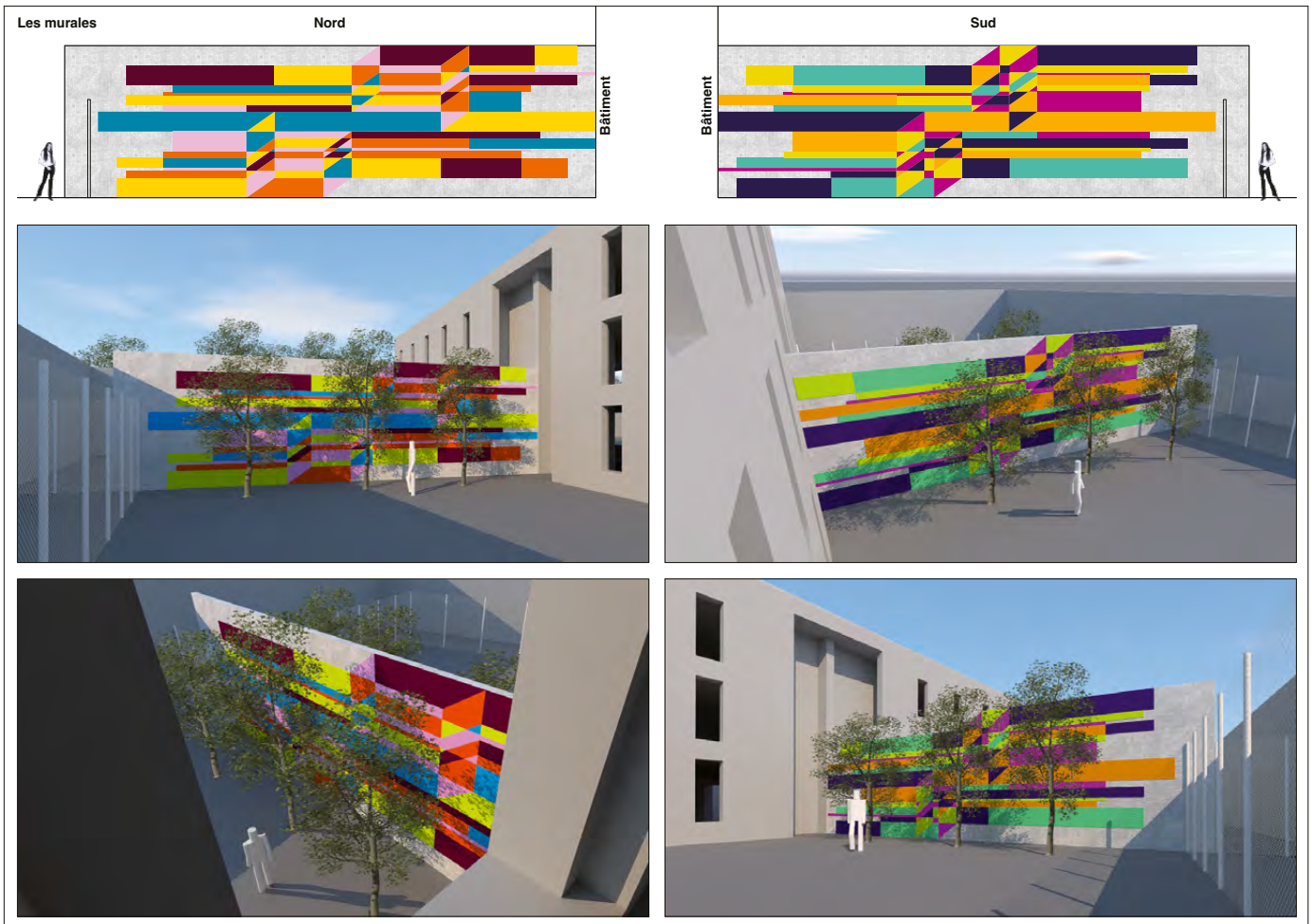
Selon l'angle d'approche, mais aussi la saison et le moment de la journée, la peinture change d'aspect. Ce lieu est également la zone du site prévue pour la création d'un espace vert. Les feuilles et les ombres des arbres feront ainsi partie intégrante de la peinture murale, faisant briller et se réverbérer plus ou moins fortement les couleurs.

L'emplacement a été choisi parce qu'on peut l'observer de nombreuses fenêtres. Nous avons dessiné sur le plan deux emplacements optionnels, au cas où, pour de quelconques raisons, il serait impossible de réaliser la peinture sur ce mur.

Afin de réaliser cette œuvre, il faut préparer le fond de façon optimale, puis le recouvrir d'une peinture de haute qualité pour garantir sa longévité.

Il serait souhaitable que les résidents participent à la mise en œuvre et que cela se fasse en concertation avec la direction de la prison.

Les murales ne nécessitent aucune maintenance; le cas échéant, il faudra définir un délai à l'expiration duquel on décidera si, du fait des intempéries ou d'une certaine décoloration, une nouvelle couche de peinture est nécessaire. Ce pourrait être, par exemple, tous les 20 ans.



7.4 Elisa Larvego

Inversions

Le projet «*Inversions*» d'Elisa Larvego propose une installation comprenant quatre photographies de paysage en négatif d'environ 200cm de haut, imprimées sur film transparent adhésif, collé sur plexiglass.

Le projet comporte trois phases.

Phase 1

Chacune des photographies est disposée dans une cour intérieure. Chaque photographie est découpée en différentes formes et disposées dans l'espace sur des pieds en acier. Les formes se détachent les unes des autres pour reconstituer en un point précis le paysage imprimé.

Phase 2

Les personnes détenues sont conviées à intervenir sur les images transparentes avec des feutres lavables pour se réapproprier les paysages.

Phase 3

Un projet de publication présentant les résultats des interventions sur les paysages est prévu en collaboration avec les personnes détenues.

Le jury salue cette proposition sensible et délicate, offrant de prometteuses perspectives telles que le bel investissement de toutes les cours de promenade invitant à une déambulation faite de surprises et de poésie (les personnes détenues changeant de cour au fil de l'évolution de leur situation judiciaire et pénale, le projet a le mérite de leur proposer une variété d'images et de perceptions à chaque étape de leur séjour).

Néanmoins, le jury n'est pas convaincu par le choix des images, leur superposition et leur déconstruction, qui ne sont pas assez fortement mis en lien avec le contexte. Il relève que les enjeux humains, ainsi que l'aspect participatif de l'œuvre ont effectivement été pensés, mais de manière un peu trop fragile et pas assez approfondie pour ce contexte précis. De ce fait, le jury émet des doutes sur le potentiel interactif de l'œuvre et le rendu des interventions des usagers. La fragilité des surfaces imprimées et leur potentiel manque de durabilité constituent également des points problématiques.

Le jury ne soutient finalement pas la réalisation de «*Inversions*», mais remercie Elisa Larvego pour la grande délicatesse de sa proposition, sa générosité et pour la qualité de sa présentation.

LE JURY

7.4 Elisa Larvego

Inversions

DÉMARCHE ARTISTIQUE

En 2023, j'ai reçu de la part d'une amie des plaques de verres photographiques, datant du début du XX^e siècle. J'ai découvert avec fascination, à travers ces images négatives noir et blanc, le regard de ce photographe inconnu. Celui-ci avait photographié sa famille, des amis mais aussi de nombreux paysages de Suisse et d'ailleurs. L'idée d'intégrer ces images dans les cours de promenades de la prison de la Tuilière, s'est imposée à moi rapidement. Le paysage photographié permet d'ouvrir vers d'autres espaces, qu'ils soient liés aux souvenirs ou à l'imaginaire.

Je souhaite intégrer dans chaque cour de promenade l'image d'un paysage en négatif. Celui-ci révèle une inversion des aplats lumineux et confère un aspect irréel à ces images. La transparence de ces plaques sera conservée en faisant des impressions sur un film transparent adhésif, qui sera ensuite collé sur du plexiglass ou du polycarbonate. Ceci permettra de voir l'image de chaque côté de la surface et d'avoir une apparence changeante selon la lumière.

Les images sont découpées en différentes formes et disposées dans l'espace sur des pieds en acier. Les formes se détachent les unes des autres mais d'un point de vue bien précis, le paysage se réassemble. La disposition de ces surfaces verticales, invitent à la déambulation du regard et des corps.

Après avoir scanné ces plaques stéréoscopiques 8×18cm, j'y ai ajouté de la couleur. Les détenues pourront elles aussi intervenir sur ces images grâce à des feutres posca, qui ont une encre qui peut tenir sur le plexiglass, mais peut aussi facilement être effacé à l'aide d'un chiffon humide. Ces interventions éphémères leur permettront de s'approprier ces paysages, d'y ajouter de la couleur, d'y écrire des mots, d'y remplir les vides, voire de les recouvrir complètement. Ceci leur permettra aussi d'expérimenter le dessin sur des grandes surfaces.

Si cela est possible et organisable, pour chaque cour, les femmes détenues et les employé-e-s de la prison, pourront décider entre deux choix d'images, avec les mêmes formes.

Dans l'idéal, je souhaiterais que les feutres posca soient en libre accès pour les femmes détenues et pour les enfants. L'encre des posca n'est pas toxique, elle est à base d'eau et sans solvant. Ces feutres sont donc sans danger pour les enfants. Néanmoins, si les feutres ne peuvent pas être laissés en libre accès pour des raisons de sécurité, les interventions sur ces structures pourront être faites en présence de la personne responsable des ateliers artistiques. Je donnerai deux ateliers avec les détenues qui le souhaitent, dans chaque cour de promenade, avec une thématique de dessin proposée. Les dessins et les inscriptions seront effacées régulièrement pour permettre de nouvelles interventions.

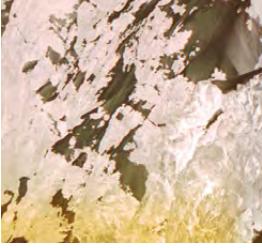
Afin de rendre public et de garder une trace de ces interventions, je ferai une publication avec des photographies retraçant les différentes interventions dans les quatre cours. Avec les personnes détenues qui le souhaiteraient, nous pourrions aussi travailler sur des textes.

J'imagine différentes pistes: Qu'est-ce que cette image m'évoque? Pourquoi avoir fait ce dessin ou cette inscription? Est-ce que ces structures induisent un parcours différent dans les cours?

Je réaliserai la pré-maquette avec l'aide des employé-e-s et des résident-e-s qui souhaiteraient participer au choix des images et à définir leur ordre. La publication sera ensuite réalisée avec les graphistes AML, Adeline Senn et Martin Maeder, avec lesquels j'ai déjà travaillé. Les détails techniques seront encore à définir mais j'imagine une publication dans un format vertical de 23×18cm, tirée à 200 exemplaires, en impression couleur, comprenant environ 40 pages de textes et d'images.

ELISA LARVEGO

INVERSIONS



Descriptif du projet

En 2023, j'ai reçu de la part d'une amie des plaques de verres photographiques, datant du début du 20ème siècle. J'ai découvert avec fascination, à travers ces images négatives noir et blanc, le regard de ce photographe inconnu. Celui-ci avait photographié sa famille, des amis mais aussi de nombreux paysages de Suisse et d'ailleurs. Celles d'intégrer ces images dans les cours de promenade de la prison de la Tuilière, m'est apparues à moi rapidement. Le paysage photographique permet d'ouvrir vers d'autres espaces, qu'ils soient liés aux souvenirs ou à l'imaginaire.

Je souhaite intégrer dans chaque cour de promenade l'image d'un paysage en négatif. Celui-ci révèle une inversion des aplats lumineux et confère un aspect inédit à nos images. La transparence de ces plaques sera conservée en faisant des impressions sur un film transparent adhésif, qui sera ensuite collé sur du plexiglas ou du polycarbonate. Ceci permettra de voir l'image de chaque côté de la surface et d'avoir une apparence changeante selon la lumière.

Les images sont découpées en différentes formes et disposées dans l'espace sur des pieds en acier. Les formes se détachent les unes des autres mais d'un point de vue bien précis, le paysage se réassemble. La disposition de ces surfaces verticales, inclinent à la distorsion du regard et des corps.

Après avoir scanné ces plaques photographiques 8x12 cm, j'ai ajouté de la couleur. Les données pourront elles aussi intervenir sur ces images grâce à des feutres posés, qui ont une encre qui peut tenir sur le plexiglas, mais peut aussi facilement être effacé à l'aide d'un chiffon humide. Ces interventions éphémères leur permettent de s'approprier ces paysages, d'y ajouter de la couleur, d'y écrire des mots, d'y remplir les vides, voire de les recouvrir complètement. Ceci leur permettra aussi d'expérimenter le dessin sur des grandes surfaces.

Ateliers participatifs et publication

Si cela est possible et originalité, pour chaque cour, les femmes détenues et les employés.e.s de la prison, pourront décider entre deux choix d'images, avec les mêmes formes.

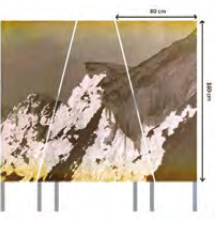
Dans l'idéal, je souhaiterais que les feutres posés soient en libre accès pour les femmes détenues et pour les enfants. L'encre des posés n'est pas toxique, elle est à base d'eau et sans solvant. Ces feutres sont donc sans danger pour les enfants. Néanmoins, si les feutres ne peuvent pas être laissés en libre accès pour des raisons de sécurité, les interventions sur ces structures pourront être faites en présence de la personne responsable des ateliers artistiques. Je donnerai deux ateliers avec les détenues qui le souhaitent, dans chaque cour de promenade, avec une thématique de dessin proposée. Les dessins et les inscriptions seront effacés régulièrement pour permettre de nouvelles interventions.

Afin de rendre public et de garder une trace de ces interventions, je ferais une publication avec des photographies retraçant les différentes interventions dans les quatre cours. Avec les personnes détenues qui le souhaiteraient, nous pourrions aussi travailler sur des textes. J'imagine différentes poses : Quel est ce que cette image évoque ? Pourquoi avoir fait ce dessin ou cette inscription ? Et ce que ces structures induisent un parcours différent dans les cours ?

Je réaliserai la pré-maquette avec l'aide des employés.e.s et des résidents.e.s qui souhaiteraient participer au choix des images et à définir leur ordre. La publication sera ensuite réalisée avec les graphistes M&M, Adeline Sorel et Martin Maeder, avec lesquels j'ai déjà travaillé. Les détails techniques seront encore à définir mais j'imagine une publication dans un format vertical de 24x18 cm, tirée à 200 exemplaires, en impression couleur, comprenant environ 40 pages de textes et d'images.

Dimensions

Pour toutes les structures, l'image totale fera 500x200 cm et sera de format horizontal. La hauteur totale, comprenant les pieds en acier, feront entre 190 et 200 cm de haut.



Les formes

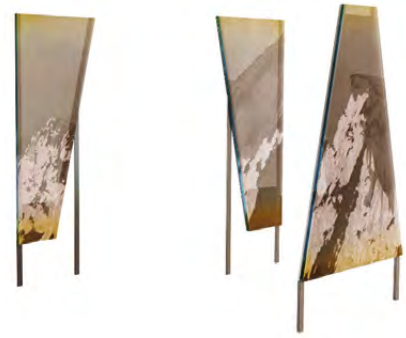
Le choix des formes s'est fait selon les lignes de forces et les représentations des images. Il y a des trapèzes, un losange, un triangle, des rectangles et des formes arrondies.

Les matériaux

Les impressions se feront sur un film transparent adhésif, collé sur du plexiglas ou du polycarbonate. Les bords des structures seront arrondis, il n'y aura pas d'angles saillants. Le film transparent adhésif sera laminé, ce qui permettra d'intervenir avec les feutres des deux côtés de la structure.

Les pieds et la sarruse des formes seront réalisés en acier peint en gris mat. Les pieds seront fixés au sol grâce à du béton. Celui-ci sera recouvert de terre ou du tout venant compacté afin qu'il ne soit pas apparent.

Les feutres posés seront à disposition dans différentes couleurs et différents types de pointes : pointes fines, épaisses, pointes proceaux. Cela permettra aux femmes détenues et aux enfants d'expérimenter différentes possibilités de traits.

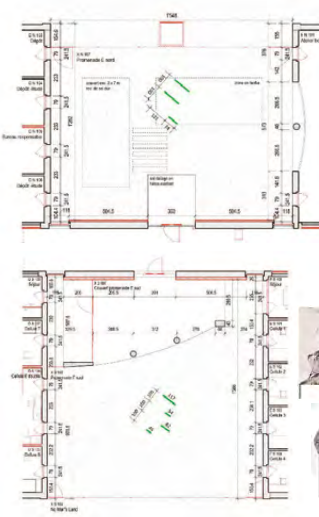


Les autres structures



Plans d'implantation dans les cours de promenade

Trat correspondant à la dimension de l'écart entre les deux pieds (perpente au sol)



7.5 Kleio Obergfell-Thomaïdes

Modules urbains

Le projet «*Modules urbains*» de Kleio Obergfell est une œuvre composée de différents éléments en béton de formes variées, destinés à l'usage des détenues, leur proposant des espaces de détente alternatifs. S'inspirant de l'histoire architecturale même du bâtiment, ces éléments sont installés dans les quatre cours intérieures de promenade.

Le jury tient à souligner la belle idée de départ, forte et ludique à la fois. S'inspirant de la nature du bâtiment, cette réflexion sur le lieu, son histoire architecturale et la place des usagers sont de prime abord extrêmement prometteuses. Ainsi le jury relève la grande qualité de recherche, la pertinence de la réflexion et la très belle approche en rapport au contexte. Cependant, passé l'idée première, le projet n'est malheureusement pas assez développé pour pouvoir concrètement s'y projeter et en imaginer le rendu final.

Ainsi le jury déplore un manque de décision et de développement tant dans les formes, tailles, matériaux et techniques proposés. Ce projet aurait nécessité la réalisation de plans beaucoup plus précis avec des simulations ou autres détails de réalisations techniques pour en assurer la faisabilité, surtout dans un contexte comme celui-ci. Imposants et très lourds, ces modules de béton sont censés être des éléments propices à la détente, au jeu, à la convivialité. Ils occupent une grande partie de l'espace de chaque cour, laissant peu de latitude de déambulation pour les détenues et offrant un confort tout relatif.

L'environnement végétal aurait également mérité une réflexion plus poussée, de même que l'implication des détenues dans leur utilisation ou participation au projet.

Pour toutes ces raisons, le jury ne soutient pas la réalisation de «*Modules urbains*». Il remercie Kleio Obergfell pour son travail et son implication, ainsi que pour sa présentation.

LE JURY

7.5 Kleio Obergfell-Thomaïdes

Modules urbains

DÉMARCHE ARTISTIQUE

Dans mon travail artistique, je m'intéresse à l'histoire des techniques et de leur impact sur l'inconscient collectif. J'accorde une importance particulière aux pratiques spécifiques et à l'apprentissage des gestes et des compétences propres à chaque technique. Le travail que je développe est ancré dans une démarche avant tout sociologique, anthropologique et sociale.

Je m'intéresse particulièrement à la question de territoire urbain et son mode d'appropriation par les individus qui l'occupent. De quelle façon l'individu habite un espace et comment en se l'appropriant il le transforme en rapport politique et en espace créatif.

L'intervention que je souhaite proposer prend comme base l'architecture du bâtiment de la Tuillière. Inauguré en 1992, le complexe architectural fait référence par sa structuration – formes aisément reconnaissable – aux idées post-modernistes qui ont influencé l'architecture de cette époque. Un des représentants les plus originaux du courant de cette période est l'architecte italien Aldo Rossi, qui avec son ouvrage « l'architecture de la Ville », a théorisé l'architecture comme étant une forme physique matérielle, résultat d'une histoire, lieu de valeurs spirituelles et de transmission. Son ouvrage invite à considérer la ville comme une œuvre d'art, « un artefact chargé de valeurs symboliques, le lieu d'une mémoire collective » qui donne une forme poétique au réel.

Une des idées mise en place ici s'inspire de son projet de Théâtre du monde à Venise, où une maquette flottante, dont l'expression est une juxtaposition de formes géométriques simples, venait s'insérer dans divers endroits de la ville de Venise, redéfinissant pour un temps éphémère l'image de la ville, et sa perception.

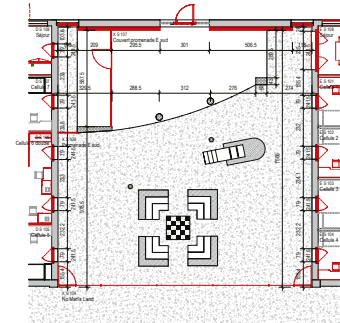
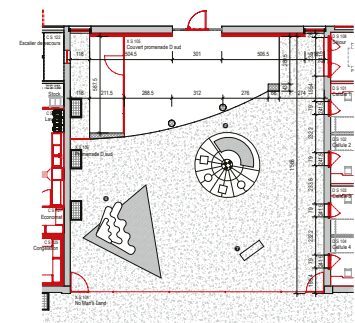
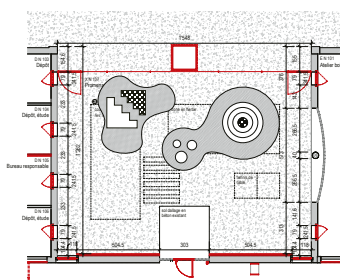
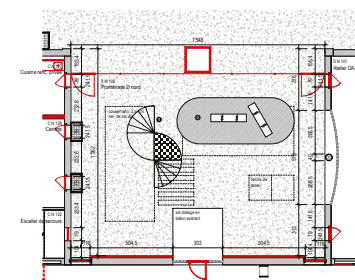
Comme le décrit Aldo Rossi, la ville est un organisme, tout comme chacun des éléments qui la constituent. La manière dont ces éléments se forment, se transforment et (parfois) disparaissent sont des phénomènes complexes, liés à l'existence des individus.

Une deuxième référence qui sous-tend cette proposition fait référence au concept d'« artialisation », développé par l'architecte paysagiste français Bernard Lassus. Il entend par là qu'un processus artistique peut rendre un paysage visible, le sens artistique étant ici compris comme un apport de références nouvelles ou de quelque chose d'inattendu, rendant possible une nouvelle interprétation des espaces. Les Playscapes d'Isamu Noguchi ont également été source de référence dans mon processus de réflexion et particulièrement son approche de la sculpture, convaincu du potentiel de transformation sociale que peut générer l'espace public.

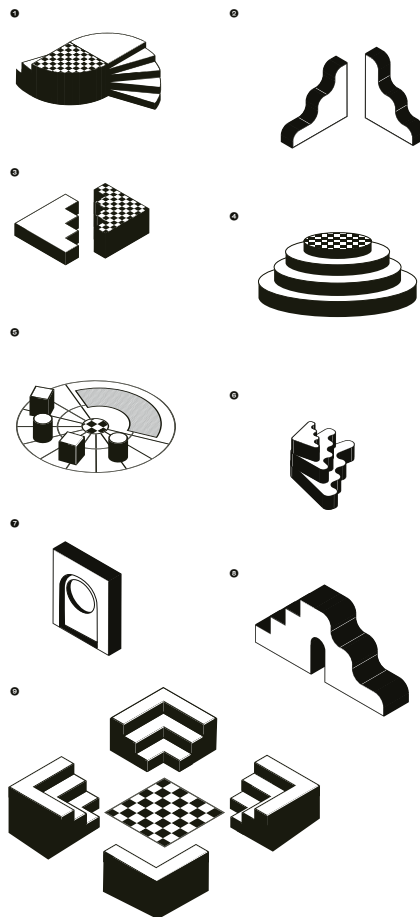
Le projet que je souhaite proposer dans le cadre du concours est la réalisation de modules en béton à disposer dans les quatre espaces de promenades comme sorte de mobilier urbain. En travaillant sur des formes primaires, seules ou juxtaposées, ce qui est tenté ici est de renverser les perceptions courantes, voire peut-être l'utilisation de ces espaces. Imaginer de nouveaux ensembles d'analogies et de correspondances. L'idée est de faire participer les résidentes de la prison, dans la conceptualisation des formes, comme actrices de leur environnement immédiat.

En synthèse, c'est à l'apport d'un quelque chose de symbolique – au-delà de la limite visuelle ordinaire qu'offre ce lieu d'enfermement, que mon travail essaie de participer.

KLEIO OBERGFELL-THOMAÏDES



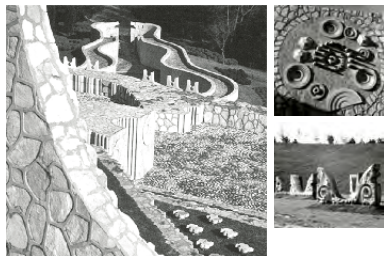
 Zones de carrelage / mosaïque
 Zones d'herbe



L'Enceinte. Maquett.e Ivan Kolecek et Fonso Boschetti
Construction de la prison sur le modèle d'une ville médiévale « comme un monde en miniature ».

Necropolis, cosmological circle (1965),
Mostar, Bosnia-Herzegovina.

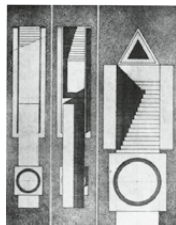
Bogdan Bogdanovic



L'architecture de la ville
postmodernisme 1980
rejet du fonctionnalisme du
mouvement moderne



Le Théâtre du Monde, Aldo Rossi



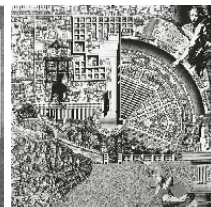
Jantar Mantar, Jaipur. Observatoire.

Tendenza, 1965-1985

Nouveau rationalisme d'inspiration structuraliste qui prône un retour à l'histoire/aux formes historiques en tentant de trouver les constantes formelles au travers de l'histoire du bâti, des villes et des morphologies urbaines. L'idée est de conceptualiser une nouvelle relation à la ville et à l'architecture par une compréhension typologique de celle-ci.

Une des idées mise en place ici s'inspire de son projet de théâtre du monde à Venise, où une maquette flottante, dont l'expression est une juxtaposition de formes géométriques simples, vient s'insérer dans divers endroits de la ville de Venise, redéfinissant pour un temps éphémère l'image de la ville, et sa perception.

Pour Rossi, la ville est une donnée sensible de notre culture, en la regardant en retrouvant des éléments de mémoires, on est aussi acteur de son environnement. La ville est un organisme, tout comme chacun des éléments qui la constituent. La manière dont ces éléments se forment, se transforment et (parfois) disparaissent sont des phénomènes complexes, liés à l'existence des individus.



Aldo Rossi, Città analoga, planche, 1976.



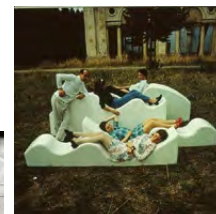
Isamu Noguchi, Playscapes.



Module en plâtre

la forme pour la forme

En travaillant sur des formes primaires, seules ou juxtaposées, ce qui est tenté ici est de renverser les perceptions courantes, voire peut-être l'utilisation de ces espaces. Construire de nouveaux ensembles d'analogies et de correspondances.



Rénovation de la Prison de La Tuilière, Lonay

SITE LA TUILIÈRE
AFFAIRE N°00189
COMMUNE DE LONAY
06/2024

Artistes invités

ANDREA GOOD ZÜRICH
JUDITH KAKON BÂLE
SABINA LANG ET DANIEL BAUMANN BURGDORF
ELISA LARVEGO GENÈVE
KLEIO OBERGFELL-THOMAïDES GENÈVE

Résultat du concours d’intervention artistique

PROJET LAURÉAT
CAMERA OBSCURA – LA COUR À MOI, LA COUR EN MOI
ANDREA GOOD ZÜRICH

Composition du jury

(SUIVANT LE STATUT
ET DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE)

PRÉSIDENT
EMMANUEL VENTURA
ÉTAT DE VAUD, DGIP-AC,
ARCHITECTE CANTONAL

VICE-PRÉSIDENTE
NICOLE MINDER
ÉTAT DE VAUD, SERAC-DCIRH,
CHEFFE DE SERVICE

MEMBRES
CHANTAL PROD’HOM,
DÉLÉGUÉE CCAC
EMMANUELLE ANTILLE
ARTISTE
BATIA SUTER
ARTISTE
RAPHAËL BROSSARD
ÉTAT DE VAUD, SPEN,
CHEF DE SERVICE
DAVID LEMBREE
ÉTAT DE VAUD, SPEN,
DIRECTEUR DE LA PRISON
DE LA TUILIÈRE
LÉA DORLIAT
ÉTAT DE VAUD, DGIP-DIAD,
CHEFFE DE PROJET

SUPPLÉANTS
GILLES JEANNERET
ÉTAT DE VAUD, DGIP-DIAD,
RESPONSABLE DE DOMAINE

ORGANISATION
LÉA DORLIAT
ÉTAT DE VAUD, DGIP-DIAD,
CHEFFE DE PROJET